

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

30 juin 2024

États financiers intermédiaires (non audité)



# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)		
Au	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	3 897 367 \$	4 561 213 \$
Trésorerie	80 970	125 929
Dividendes et intérêts à recevoir	9 619	14 912
	<b>3 987 956</b>	<b>4 702 054</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Distributions à payer	8 500	10 754
	<b>8 500</b>	<b>10 754</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>3 979 456 \$</b>	<b>4 691 300 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Série R	1 494 486 \$	1 741 495 \$
Série A	1 415 167	1 593 871
Série F	498 579	670 280
Série D	571 224	685 654
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série R	10,22 \$	10,66 \$
Série A	8,57	9,05
Série F	11,34	11,75
Série D	10,94	11,35

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
<b>Revenu</b>		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	99 796 \$	95 627 \$
Intérêts à distribuer	13 212	22 739
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	322 085	121 298
Gain (perte) de change net réalisé	1 286	(119)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(288 579)	(143 000)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(47)	(87)
Gain (perte) net sur les placements	147 753	96 458
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>147 753 \$</b>	<b>96 458 \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>		
Frais de gestion	25 827 \$	31 180 \$
Frais de service	14 295	17 347
Retenues d'impôts	2 485	2 987
Coûts de l'information aux porteurs de parts	29 037	31 522
Honoraires d'audit	19 000	16 560
Honoraires des agents des transferts	31 087	30 400
Droits de garde et frais bancaires	15 829	17 203
Frais du comité d'examen indépendant	44	52
Droits de dépôt	11 120	11 095
Frais juridiques	4 765	5 214
Coûts de transactions (note 8)	1 376	848
<b>Total des charges</b>	<b>154 865 \$</b>	<b>164 408 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(7 112) \$</b>	<b>(67 950) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Série R	(1 713) \$	(29 069) \$
Série A	(8 856)	(22 040)
Série F	2 238	(3 830)
Série D	1 219	(13 011)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)</b>		
Série R	(0,01) \$	(0,15) \$
Série A	(0,05)	(0,12)
Série F	0,04	(0,07)
Série D	0,02	(0,23)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) TOUTES LES SÉRIES		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	4 691 300 \$	5 392 726 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 112) \$	(67 950) \$
<b>Transactions portant sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 819	15 716
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	121 243	140 305
Rachat de parts rachetables	(661 102)	(312 622)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(526 040) \$</b>	<b>(156 601) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Gains en capital	(106 885)	-
Remboursement de capital	(71 807)	(208 102)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(178 692) \$</b>	<b>(208 102) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>3 979 456 \$</b>	<b>4 960 073 \$</b>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) SÉRIE R		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 741 495 \$	2 169 675 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 713) \$	(29 069) \$
<b>Transactions portant sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	260
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	44 321	57 821
Rachat de parts rachetables	(224 808)	(97 070)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(180 487) \$</b>	<b>(38 989) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Gains en capital	(43 439)	-
Remboursement de capital	(21 370)	(81 902)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(64 809) \$</b>	<b>(81 902) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>1 494 486 \$</b>	<b>2 019 715 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) SÉRIE A		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 593 871 \$	1 900 211 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8 856) \$	(22 040) \$
<b>Transactions portant sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	600	600
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	45 841	48 830
Rachat de parts rachetables	(145 905)	(109 113)
Transfert de parts rachetables	-	(115 546)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(99 464) \$</b>	<b>(175 229) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Gains en capital	(52 151)	-
Remboursement de capital	(18 233)	(78 162)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(70 384) \$</b>	<b>(78 162) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>1 415 167 \$</b>	<b>1 624 780 \$</b>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) SÉRIE F		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	670 280 \$	736 253 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 238 \$	(3 830) \$
<b>Transactions portant sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	10 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	10 870	12 782
Rachat de parts rachetables	(164 220)	(70 886)
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(153 350) \$</b>	<b>(48 104) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Remboursement de capital	(20 589)	(24 581)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(20 589) \$</b>	<b>(24 581) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>498 579 \$</b>	<b>659 738 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) SÉRIE D		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	685 654 \$	586 587 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 219 \$</b>	<b>(13 011) \$</b>
<b>Transactions portant sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 219	4 856
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	20 211	20 872
Rachat de parts rachetables	(126 169)	(35 553)
Transfert de parts rachetables	-	115 546
<b>Opérations sur parts rachetables, montant net</b>	<b>(92 739) \$</b>	<b>105 721 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Gains en capital	(11 295)	-
Remboursement de capital	(11 615)	(23 457)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(22 910) \$</b>	<b>(23 457) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>571 224 \$</b>	<b>655 840 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période (note 1) close le 30 juin	2024	2023
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 112) \$	(67 950) \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie</b>		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(56)	(92)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(322 085)	(121 298)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	288 579	143 000
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	47	87
Produit de la vente de placements	710 773	442 201
Achats de placements	-	3 091
Autres ajustements au coût des placements	(13 421)	-
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	5 246	3 060
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>661 971 \$</b>	<b>402 099 \$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 819	17 564
Rachat de parts rachetables	(661 102)	(311 699)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(59 703)	(68 788)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(706 986) \$</b>	<b>(362 923) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(45 015)	39 176
Gain (perte) de change sur la trésorerie	56	92
Trésorerie à l'ouverture de la période	125 929	55 668
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>80 970 \$</b>	<b>94 936 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts reçus durant la période*	13 212 \$	22 739 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	102 604	95 787

\* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)		Au 30 juin 2024	
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS</b>			
<b>Finance – 70,8 %</b>			
2 125	Banque Royale du Canada	112 015	309 506
4 600	Banque Canadienne Impériale de Commerce	258 698	299 230
8 200	Société Financière Manuvie	180 810	298 726
4 300	Financière Sun Life inc.	109 152	288 444
4 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	257 025	287 868
2 475	Banque de Montréal	161 616	284 204
3 750	La Banque Toronto-Dominion	139 164	282 000
1 700	Morgan Stanley	94 945	226 033
4 100	Bank of America Corporation	33 592	223 070
800	JPMorgan Chase & Co.	28 930	221 362
13 700	Timbercreek Financial Corp.	138 398	98 092
		1 514 345	2 818 535
<b>Immobilier – 27,1 %</b>			
16 700	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	243 868	214 428
14 400	InterRent Real Estate Investment Trust	145 192	171 504
9 800	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	78 841	166 992
600	Digital Realty Trust, Inc.	88 379	124 807
5 000	Fonds de placement immobilier SmartCentres	125 122	109 950
650	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	98 436	104 014
650	Prologis, Inc.	53 100	99 870
5 700	Fonds de placement immobilier Allied	216 347	87 267
		1 049 285	1 078 832
<b>Total des placements – 97,9 %</b>		<b>2 563 630</b>	<b>3 897 367</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs – 2,1 %</b>			<b>82 089</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %</b>			<b>3 979 456</b>



# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

## NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2024

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a pour objectifs de placement de générer un flux de trésorerie mensuel et de maximiser le rendement total en investissant principalement dans des émetteurs des secteurs des banques et autres services financiers, dans des sociétés liées au secteur immobilier et dans des FPI cotées sur une bourse nord-américaine reconnue.

Le Fonds offre des parts de séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Les parts de série R sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ne comportent ni frais d'acquisition initiaux ni frais de service, et sont offertes à tous les investisseurs.

#### Période de présentation

L'état de la situation financière est arrêté au 30 juin 2024, et les données comparatives sont tirées de la période close le 31 décembre 2023. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie sont tirés de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024. Les données comparatives sont tirées de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023. Pour les exercices 2024 et 2023, la période représente un semestre.

### 2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 19 août 2024.

### 3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon la norme de comptabilité IFRS 9.

#### Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

#### Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation des normes IFRS de comptabilité*, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

#### Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

#### Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

## Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon la norme de comptabilité IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application de la norme de comptabilité IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

## 4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série R	Série A	Série F	Série D
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>163 397</b>	<b>176 147</b>	<b>57 048</b>	<b>60 403</b>
Parts rachetables émises	-	67	-	1 170
Parts rachetables émises au réinvestissement	4 218	5 174	935	1 800
Parts rachetables rachetées	(21 429)	(16 343)	(14 010)	(11 160)
<b>Total en circulation au 30 juin 2024</b>	<b>146 186</b>	<b>165 045</b>	<b>43 973</b>	<b>52 213</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 30 juin 2024</b>	<b>155 883</b>	<b>168 989</b>	<b>49 871</b>	<b>54 865</b>

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

	Série R	Série A	Série F	Série D
<b>Total en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>197 092</b>	<b>198 774</b>	<b>61 381</b>	<b>50 496</b>
Parts rachetables émises	25	62	865	440
Parts rachetables émises au réinvestissement	5 275	5 161	1 065	1 808
Parts rachetables rachetées	(8 991)	(11 318)	(5 649)	(2 966)
Parts rachetables transférées entre catégories	-	(11 573)	-	9 476
<b>Total en circulation au 30 juin 2023</b>	<b>193 401</b>	<b>181 106</b>	<b>57 662</b>	<b>59 254</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation au 30 juin 2023</b>	<b>195 776</b>	<b>187 515</b>	<b>58 535</b>	<b>55 658</b>

## Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts de séries A et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,00 %	1,10 %

Le Fonds ne paie plus de frais de service à l'égard des parts de série D depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022. Avant ce changement, le Fonds payait des frais de service de 0,25 % aux courtiers sur la base de l'actif total investi dans les parts de série D.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné.

Les charges suivantes sont incluses dans les coûts de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Pour la période close le	Montant (\$)
30 juin 2024	20 911
30 juin 2023	23 402

### Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

### Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des parts du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 30 juin 2024, les dirigeants et les administrateurs détenaient 2 272 parts du Fonds (2 272 parts au 31 décembre 2023).

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

## 6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Le pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds qui se négociait sur des marchés boursiers s'établissait comme suit :

	% de l'actif net
30 juin 2024	97,9
31 décembre 2023	97,2

Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait environ augmenté ou diminué des montants suivants :

	Montant (\$)
30 juin 2024	194 868
31 décembre 2023	228 061

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2024			
Monnaie	Exposition (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	1 023 628	1 023 628	25,7

  

Au 31 décembre 2023			
Monnaie	Exposition (CAD)	Exposition nette (CAD)	% de l'actif net
Dollar américain	1 171 997	1 171 997	25,0

Les expositions monétaire et non monétaire au risque de change sont les suivantes :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Exposition monétaire (\$)	24 473	40 902
Exposition non monétaire (\$)	999 155	1 131 095

Si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait respectivement diminué ou augmenté des montants approximatifs suivants :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) (\$)	51 181	58 600
Augmentation (diminution) (%)	1,3	1,3

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

## Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1 :** Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2 :** Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

**Niveau 3 :** Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers du Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2024				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	2 818 535	-	-	2 818 535
FPI	1 078 832	-	-	1 078 832
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 897 367</b>	-	-	<b>3 897 367</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2023				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	3 277 761	-	-	3 277 761
FPI	1 283 452	-	-	1 283 452
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>4 561 213</b>	-	-	<b>4 561 213</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité est présenté ci-dessous.

Régions :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	72,8	73,1
États-Unis	25,1	24,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,1	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

# Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Segments de marché :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	70,8	69,8
Immobilier	27,1	27,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,1	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes en capital suivantes pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs.

	Montant (\$)
Pertes en capital	-

À la dernière année d'imposition, le Fonds avait les pertes autres qu'en capital suivantes pouvant être déduites des revenus des années ultérieures.

	Montant (\$)	Année d'échéance
Pertes autres qu'en capital	-	-

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

## 8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.



## Siège Social

610 Chartwell Rd, Bureau 204 Oakville, Ontario L6J 4A5

Numéro de téléphone: 416.649.4541

Numéro sans frais: 866.998.8298

Numéro de télécopie: 416.649.4542

Courriel: [info@Harvestportfolios.com](mailto:info@Harvestportfolios.com)



**HARVEST**  
GROUPE DE PORTEFEUILLES HARVEST

---

[Harvestportfolios.com/fr-CA](http://Harvestportfolios.com/fr-CA)